

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Contre vents et marées, il faut continuer de recycler!

Saint-Hyacinthe, le 10 octobre 2019 — En tant que consommateurs, nous sommes inévitablement des producteurs de déchets et il est important de profiter de la **Semaine québécoise de réduction des déchets** qui se tiendra du 19 au 27 octobre 2019 pour réfléchir à la gestion de ces matières. Depuis sa création, la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a implanté divers services afin de réduire la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement dans le respect du concept des 3RV. Chaque citoyen peut poser des gestes permettant de **réduire** à la source la production de déchets, de favoriser le **réemploi** des matières, de **recycler** les matières recyclables ou compostables et de contribuer à la **valorisation** des résidus qui peuvent l'être.

Depuis plusieurs mois, les médias nationaux font état de la crise vécue par les centres de tri à l'égard du marché de revente des matières recyclables recueillies via la collecte sélective et ils ébranlent inévitablement la confiance de la population à l'égard de celle-ci. De nombreux citoyens s'interrogent sur le bien fondé de déposer leurs matières recyclables dans le bac de recyclage. **Qu'en est-il des matières recyclables recueillies sur le territoire de la Régie? Est-ce que ça vaut encore la peine de placer nos matières dans le bac de recyclage?**

Toutes les matières recyclables recueillies sur le territoire des 25 municipalités membres de la Régie sont acheminées au centre de tri *Récupération Centre du Québec Inc.* de Drummondville qui possède des équipements de pointe permettant de maintenir une qualité de tri reconnue et appréciée des recycleurs. Bien que dans le contexte actuel, le prix moyen des matières recyclables ait chuté de façon importante, les matières collectées sur notre territoire n'en sont pas moins dirigées vers des filières de recyclage. Ainsi, tout le verre recueilli est dirigé vers un recycleur afin d'être notamment transformé en poussière de sablage au jet et en sable de filtration. Les divers contenants de plastiques et de métal déposés dans le bac, sont également acheminés chez des recycleurs, majoritairement québécois, qui continuent à leur donner une deuxième vie. Quant au papier et au carton qui représentent environ 55 % des matières recueillies dans les bacs de recyclage, ils constituent une matière première de qualité pour les recycleurs qui continuent de recycler ces fibres, bien que le prix de ces matières ait chuté de façon importante.

En conclusion, il existe encore un marché pour les matières issues de la collecte sélective, lorsque la qualité du tri est au rendez-vous. C'est pourquoi, il faut poursuivre et multiplier nos efforts pour mieux trier nos matières résiduelles. Le succès de la collecte sélective dépend plus que jamais, d'un tri de qualité effectué par chaque citoyen!

C'est payant pour notre environnement de réduire l'enfouissement.

- 30 -